



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

viticulture

Question écrite n° 20953

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la mise en œuvre du programme national vitivinicole pour 2013. En effet, de nombreuses associations souhaiteraient une mise en application rapide du décret retenu au titre du programme national d'aide au secteur vitivinicole prévu par les règlements (CE) n° 1234-2007 pour 2013. Alors que cette mesure avait connu un vrai succès dans la programmation précédente (2008-2013), elle avait dû être interrompue faute de budget en 2010. Sa réouverture, qui était attendue le 1er janvier 2013, n'a pas été faite, en l'absence du décret par le ministre chargé du budget. Or, pour ces associations, il est impératif que ce décret soit signé afin de relancer l'investissement dans ce domaine. Ainsi, il lui demande quelle est la position du Gouvernement et quelles sont ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20953

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2961

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)